

# Éolien en mer : le défi des 45 gigawatts pour 2050



*Le parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).*

*David Ademas, Ouest-France*

L'ambition de la France d'atteindre 45 gigawatts (GW) d'éolien en mer en service en 2050 risque de souffrir de plusieurs goulets d'étranglement.

Une fabrication de pales et de nacelles d'éoliennes insuffisantes. Des navires de pose pour ces turbines et leurs fondations venant à manquer. Un marché du câble électrique pour le raccordement des parcs en extrême tension.

Ce scénario n'est pas écrit mais il n'est pas impossible. La croissance promise à l'éolien en mer en France avec un objectif à 45 gigawatts (GW) en 2050, soit vingt-huit réacteurs EPR comme celui de Flamanville, devra s'accompagner d'une montée en puissance de la chaîne d'approvisionnement. D'autant que la France n'est pas la seule à avoir des ambitions élevées dans l'éolien en mer. L'objectif européen est fixé à 300 GW en 2050.

La filière des énergies marines renouvelables, réunie hier lors des Assises de l'économie de la mer, à Nantes (Loire-Atlantique), n'a pas minimisé les enjeux. **« On fabrique aujourd'hui 7 GW d'éoliennes *offshore* (en mer) par an. Pour atteindre les objectifs européens, il va falloir être autour de 20 GW. »**

**Cinq fois plus d'éoliennes en cinq ans**

« Il va donc falloir que l'on soit très vigilant sur la chaîne d'approvisionnement », a résumé Cédric Le Bousse, le directeur des énergies marines renouvelables pour la France chez EDF Renouvelables.

Du côté de la fabrication des câbles électriques pour le raccordement des parcs, « **les capacités industrielles pour servir la mer du Nord vont devoir être multipliées par cinq d'ici à 2035** », a souligné Régis Boigegrain, directeur exécutif interconnexions et réseau chez RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité. L'adaptation à ces besoins en forte croissance va devoir être rapide. « **Sur les navires, on a un vrai goulet d'étranglement en 2026** », a souligné Cédric Le Bousse. Sur le raccordement, « **il va falloir multiplier par cinq en cinq ans** », a indiqué Régis Boigegrain.

La France s'est fixée un temps de passage à 18 GW en service en 2035 au travers du pacte éolien en mer, signée en 2022, entre l'État et la filière, or elle aura seulement connecté 3,6 GW, soit sept parcs similaires à celui de Saint-Nazaire, en 2030.

Cette massification doit être soutenue par l'exercice de planification maritime lancée par la France dont l'un des objectifs est de définir des zones prioritaires pour l'éolien en mer.

Loïc FABREGUES, le marin.